

ENRICO MONTI
ORCID : 0000-0003-1103-3708
Université de Haute-Alsace, Mulhouse
Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes
enrico.monti@uha.fr

LA RETRADUCTION, OU L'HISTORICITÉ DES TRADUCTIONS : UN ÉLAN FRANCOPHONE ?

Antoine Berman voyait dans la constitution d'une histoire de la traduction « la première tâche d'une théorie *moderne* de la traduction »¹. S'il y a un phénomène qui inscrit la traduction dans l'histoire, c'est bien la retraduction, c'est-à-dire la nouvelle traduction d'un texte déjà traduit dans la langue cible en question. Car la retraduction se fait le plus souvent pour une autre époque, pour une autre génération de lecteurs, et inscrit donc de manière claire et nette la dimension historique dans l'acte de traduire. Nous nous proposons d'analyser dans cette étude l'apport de la traductologie francophone à cette question, qui a soulevé beaucoup d'intérêt au cours de ces 30 dernières années.

PROLÉGOMÈNES D'UNE RÉFLEXION

Notre réflexion se doit de commencer par l'histoire de ce terme en français, qui fait aujourd'hui le consensus dans la communauté des traductologues, mais pas au-delà. Le *TLFi* retrace la première occurrence du concept de « retraduire » dans les *Épistres d'Ovide*, retraduites par Charles Fontaine en 1552–1556². *Le Ro-*

¹ A. Berman, *L'Épreuve de l'étranger*, Gallimard, Paris 1984, p. 12. L'italique est de l'auteur.

² À vrai dire, le mot « retraduire » n'est pas présent dans ce texte, mais le concept de retraduction est bien articulé dans l'Avant-propos au lecteur.

bert et le *Grand Larousse*, quant à eux, citent Nicolas Boileau (1695) et sa critique de la retraduction des *Confessions* de saint Augustin.

Dans les deux cas, on prend retraduire/retraduction dans son premier sens (et le plus ancien), celui de « nouvelle traduction d'un texte déjà traduit dans la même langue cible ». On exclura ainsi d'autres sens qui sont parfois attachés à ces termes et attestés dans les dictionnaires, à savoir la traduction d'une traduction (qu'on qualifiera de « traduction indirecte »), la traduction d'un texte à rebours vers sa langue de départ (« rétrotraduction »)³, ou encore la « réédition » d'une traduction existante⁴. Il convient aussi de rappeler que les termes « retraduction » ou « retranslation », consolidés dans la littérature traductologique⁵, sont absents du lexique du monde de l'édition, qui préfère systématiquement l'appellation « nouvelle traduction ».

La première « réflexion » sur la question en contexte francophone est donc attribuée à Charles Fontaine, qui dans l'« Avertissement aux lecteurs » de sa retraduction des *Épistres d'Ovide* (1556), nous dit ceci :

D'avantage ce n'est pas nouveauté ny blafme que deux personnes traduisent une mesme œuvre, en divers ou mesme tēps: ains pluſtoſt honneur à eux, & plaisir à vous lecteurs, pour la diverſité des traductiōs, leſquelles vous pavez conferer, & en iuger avec bon jugemēt & à loifir, aufsi avec recreation d'eſprit, car nature ſe recree en diverſité⁶.

Il convient de rappeler qu'une petite quinzaine d'années s'est écoulée depuis la première occurrence du mot « traduire » par Étienne Dolet dans son célèbre *De la manière de bien traduire d'une langue en aultre* (1540) et la canonisation du français avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539). Il faut situer aussi la situa-

³ Le deuxième sens de « retraduire » dans le *TLFi* est « traduire en une autre langue ce qui est déjà une traduction », qui semble recouper la définition de « traduction indirecte » (l'adjectif « autre » excluant qu'il puisse s'agir de la langue de départ). Le *Grand Larousse* propose aussi en deuxième sens celui de traduction indirecte (« traduire un texte en partant non du texte original, mais d'une traduction »), qui est par ailleurs le seul sens proposé pour le substantif « retraduction » : « traduction d'un texte lui-même traduit d'une autre langue ». Le *Littré* propose comme unique définition « traduire de nouveau », mais la phraséologie proposée semble pointer vers des cas particuliers de rétrotraduction.

⁴ Pour une réflexion sur ces différents points, nous renvoyons à notre étude de 2011 et au volume collectif qu'elle introduit. La présente étude reprend et développe certains des points présentés dans cette étude, qui se voulait un état des lieux de la réflexion sur cette question traductologique à l'aube d'un surgissement d'intérêt sur la question, qui n'a pas cessé de s'accroître depuis. E. Monti, « La retraduction : un état de l'art », [dans :] E. Monti, P. Schnyder (dir.), *Autour de la retraduction : Perspectives littéraires européennes*, Orizons, Paris 2011.

⁵ Fait exception la traductologie allemande, qui a recours au concept de nouvelle traduction, « Neueübersetzung », le terme « Rückübersetzung » étant réservé à la rétrotraduction (*backtranslation*).

⁶ Ch. Fontaine, *Les Épistres d'Ovide*. [plus] *Response à icelles epistres*, nouvellement mises en vers françois par M. Charles Fontaine, avec les préfaces & annotations, vol. 1, Jean Temporal/Philibert Rollet, Lyon 1552, p. 19, <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k791643/f11.item>> [consulté le 01/06/2023]. Propos retranscrit à partir du fac-similé disponible sur Gallica.

tion d'énonciation, qui est celle des paratextes traductologiques : on retrouve dans l'avertissement de Fontaine la posture, somme toute assez courante, du traducteur qui défend son travail devant ses lecteurs. Le concept de retraduction est abordé avant tout comme quelque chose qui n'est ni nouveau ni honteux ; Fontaine passe d'ailleurs tout de suite à énumérer ses prédécesseurs dans cet exercice. Mais surtout, la retraduction est présentée ici comme étant une richesse pour le lecteur (à qui il s'adresse explicitement dans cet avertissement), car ce dernier pourra librement choisir quelle traduction lire et profiter ainsi d'une diversité qui est source de vie, et de récréation. La pensée sur la retraduction en langue française semble donc démarrer sur un ton positif et constructif, malgré la partialité de son défenseur.

En réalité, la position de Fontaine n'est pas du tout partagée par Nicolas Boileau, qui, en 1695, affirme ceci :

tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de saint Augustin après messieurs de Port-Royal ; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout-à-coup voulu ériger en maître (Lettre XII, 1695)⁷.

Cette position, antithétique par rapport à celle de Fontaine, exprime le reproche le plus couramment opposé aux retraducteurs, à savoir leur impudence ou immodestie, cette même impudence que saint Augustin avait attribuée et reprochée à saint Jérôme, plusieurs siècles auparavant :

Quant à traduire en latin la sainte littérature canonique, je souhaiterais que tu n'y travailles pas, sinon selon la méthode que tu as employée pour traduire Job, à savoir que – par le moyen de sigles appropriés – tu fasses apparaître toutes les différences qui existent entre cette traduction, qui est ton œuvre, et la traduction des Septante, dont l'autorité est très importante⁸.

Ces deux positions antithétiques – celle de Charles Fontaine d'un côté, et celle de Nicolas Boileau et saint Augustin de l'autre – nous permettent une bonne entrée en matière, en nous montrant les deux facettes de cette opération à la fois essentielle et controversée.

LES RAISONS D'UN SUCCÈS THÉORIQUE

Si on peut trouver des amorces de réflexion sur cette question depuis au moins le XVI^e siècle, dans le contexte francophone, c'est à partir de la fin du XX^e siècle que la question reçoit un traitement systématique. Et la traductologie d'expression

⁷ Œuvres complètes de Boileau : *collationnées sur les anciennes éditions et sur les manuscrits, avec des notes historiques et littéraires et des recherches sur sa vie, sa famille et ses ouvrages*, Tome 4, éd. M. Berriat-Saint-Prix, Paris 1695, p. 69, <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5450665r.texteImage>> [consulté le 01/06/2023].

⁸ Saint Augustin dans *Lettres de St Jérôme* (t. III, 1953, pp. 50–51), cité dans : M. Ballard, « La traduction comme conscience linguistique et culturelle : quelques repères », [dans :] M. Ballard (dir.), *Europe et traduction*, Artois Presses Université, Arras 1998, version en ligne : <<http://books.openedition.org/apu/6388>> [consulté le 01/06/2023].

française a été pionnière dans l'explosion de l'intérêt pour cette question. Mais pourquoi la retraduction a-t-elle attiré autant l'attention des traductologues au cours de ces trente dernières années ? Et pourquoi seulement si tard dans l'histoire de la traductologie ? Nous essayerons d'en esquisser quelques raisons.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la retraduction est une pratique constante dans l'histoire de la traduction, comme le relève à juste titre Michel Ballard⁹. Son omniprésence en fait évidemment une problématique incontournable de la traductologie, ce qui peut expliquer un surgissement d'intérêt naturel pour la question.

Ensuite, la retraduction est, encore plus que la traduction, une activité extrêmement « consciente », qui exige une prise de position de la part du traducteur. Si une première traduction se justifie presque naturellement en ce sens qu'elle donne accès au texte à des lecteurs qui ne maîtrisent pas la langue du texte de départ, ce n'est pas le cas pour les retraductions, qui ne répondent pas à ce besoin primaire. Ainsi, c'est l'objectif même de la traduction comme moyen d'accès linguistique à un texte qui est remis en question : force est de constater que souvent la retraduction n'a pas d'utilité immédiate, voire qu'elle est presque redondante. Il s'agit donc d'un texte de faible utilité, dont la présence demande à être justifiée auprès des lecteurs. À partir de ce « différentiel d'utilité », qui en fait la spécificité par rapport aux premières traductions, découle l'attention que la retraduction porte sur elle-même, et par conséquent sur l'aspect de la traduction, souvent invisible ou reléguée au second plan. Les retraductions apportent un surplus de visibilité à l'acte de traduction, le transposant pour une fois sur la scène, comme nous avons pu l'observer dans nos études sur la présence de la traduction dans la presse culturelle¹⁰.

Si la retraduction peut être « scandaleuse » dans son dévoilement de la relativité de toute traduction, elle est en même temps l'antidote idéal à la vision idéalisée de la traduction parfaite et immobile. La retraduction nous apprend que la traduction est, par nature, vivante et donc aussi « mortelle », comme nous le rappelle Jean-René Ladamiral revisitant les vers de Paul Valéry¹¹. Toute traduction est inscrite dans l'histoire des relations qu'elle entretient, à la fois, avec le texte source et le contexte socio-littéraire de sa parution. C'est ainsi que les retraductions successives deviennent tout naturellement un outil précieux de la littérature comparée, dans leur capacité de nous livrer une image composite des options de lecture d'un texte. Il suffit de penser aux *Hexaples (Tà Hexaplâ)* d'Origène (env. 245), ouvrage philologique dont seulement quelques fragments nous restent

⁹ M. Ballard, *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*, De Boeck, Bruxelles 2013, p. 209.

¹⁰ E. Monti, « Échos de la traduction dans la presse culturelle : États-Unis, France et Italie », *Synergies Pologne* 10, 2013, pp. 109-121 ; *Idem*, « La traduction dans la presse culturelle. Une étude contrastive : France, États-Unis, Royaume-Uni », *Atelier de traduction* 26, 2016, pp. 121-135.

¹¹ J.-R. Ladamiral, « Nous autres traductions nous savons maintenant que nous sommes mortelles... », [dans :] E. Monti, P. Schnyder (dir.), *op. cit.*, pp. 29-48.

aujourd'hui et qui présentait sur 6 colonnes le texte hébraïque de l'Ancien Testament, sa translittération en grec et 4 traductions en grec, dont la canonique *Septuaginta*. Encore de nos jours, dans les cours de traduction, le recours aux séries traductives est fréquent pour montrer aux apprentis traducteurs les variations et les possibilités de la traduction, et à quel point il s'agit d'un acte historicisé. Par ailleurs, si la retraduction tarde à devenir un domaine de recherche à part entière au sein de la traductologie, cela est en partie dû au fait qu'elle était surtout un moyen pour analyser d'autres aspects de la traduction.

C'est seulement à la fin du XX^e siècle, bien après la constitution de la traductologie en tant que discipline autonome, qu'on trouve une élaboration théorique complète sur la retraduction. Par ailleurs, un premier indice de ce retard nous vient de l'absence de l'entrée « retranslation » dans la plupart des ouvrages encyclopédiques qui apparaissent à partir de la fin des années 1990 : *Dictionary of Translation Studies* (1997), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies – 1st edition* (1997), *Key Terms in Translation Studies* (2009), *Routledge Companion to Translation Studies* (2009), *Oxford Handbook of Translation Studies* (2011), aucun de ces ouvrages ne consacre d'entrée à la retraduction¹². On retrouve l'entrée « retranslation » seulement dans la deuxième édition de la *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (2004), ou encore dans le premier volume du *Handbook of Translation Studies* (2010) et, plus récemment, dans l'encyclopédie en ligne *ENTI – Encyclopedia of Translation and Interpreting* (2024).

ANTOINE BERMAN ET L'HYPOTHÈSE CONTROVERSÉE

Notre cartographie de la question de la retraduction démarre en 1990, avec la figure d'Antoine Berman, dont le rôle de pionnier dans la thématique est attesté par la plupart des études dans ce domaine, et ceci à l'échelle internationale. Il n'est sans doute pas le premier à l'époque moderne à aborder la question : quelques années avant les écrits de Berman, Paul Armin Frank et son équipe ont imaginé, dans le cadre du projet REAL, la métaphore de la queue de comète pour identifier la traînée de traductions, retraductions et rééditions d'un ouvrage¹³. Reprise ensuite par quelques études, cette approche n'aura pas eu, pour autant, l'impact de l'étude de Berman.

En 1990, la revue *Palimpsestes* consacre à la retraduction un numéro thématique (le 4^e de la revue), dirigé par Paul Bensimon et Didier Coupaye. Antoine

¹² À vrai dire, l'entrée « retranslation » est présente dans le *Dictionary of Translation Studies*, mais uniquement dans le sens de « traduction indirecte ».

¹³ P. Armin Frank and team, « Towards a Cultural History of Literary Translation: An Exploration of Issues and Problems in Researching the Translational Exchange between the USA and Germany », [dans :] H. Grabes, H.J. Diller, H. Bungert (dir.), *REAL*, n° 4, De Gruyter, Berlin, Boston 1986, pp. 317–380.

Berman se voit confier le texte d'ouverture, où il inscrit la retraduction dans l'espace de l'«accomplissement» : «toute action humaine, pour s'accomplir, a besoin de la répétition», et ainsi «c'est seulement aux retraductions qu'il incombe d'atteindre — de temps en temps — l'accompli»¹⁴. Revisitant le schéma triadique de Goethe (traduction intralinéaire, libre, littérale), Berman voit dans la répétition un schéma qui peut mener, en présence des circonstances idéales (le *kairos*), à la «grande traduction». Cette grande traduction ne peut qu'être, selon Berman, qu'une retraduction : «toute grande traduction, elle, est une retraduction»¹⁵. Berman est à l'origine, plus ou moins directement, d'une hypothèse très controversée, qui est partiellement formulée par Paul Bensimon dans l'introduction au numéro et qui a fini par être identifiée avec le nom que lui a attribué Andrew Chesterman : *retranslation hypothesis*, hypothèse de la retraduction. Ladite «hypothèse de la retraduction» est ainsi énoncée par Bensimon : «La retraduction est généralement plus attentive que la traduction-introduction, que la traduction-acclimation, à la lettre du texte source, à son relief linguistique et stylistique, à sa singularité»¹⁶. Il s'agit d'une hypothèse téléologique simpliste, qui ne rend pas compte de la multiplicité des facteurs en jeu, mais qui a suscité beaucoup d'intérêt traductologique et qui a été testée sur plusieurs séries traductives au cours de ces dernières années. Cette hypothèse est confirmée par certaines retraductions délibérées (ou retraductions-contre) au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, déterminées par une insatisfaction vis-à-vis des traductions précédentes. Mais les contre-exemples sont légion, à partir de l'époque des dites «belles infidèles» et de ses retraductions hyper-ciblistes des classiques grecs et latins. Ainsi, il a paru vite évident qu'une telle vision ne pouvait pas rendre compte d'un phénomène qui a traversé toutes les périodes de la traduction et qui est soumis à des impératifs disparates, qui finissent par déterminer l'orientation et le cours des séries traductives.

YVES GAMBIER ET LA CARTOGRAPHIE

La première remise en discussion de l'hypothèse vient d'Yves Gambier, qui publie dans la revue *Meta* en 1994 un petit texte de 5 pages, rédigé autour du 22 novembre 1991, date de la mort d'Antoine Berman, et qui se veut justement un hommage au traductologue prématurément décédé. Gambier y propose une première cartographie de la question qui avait intéressé Berman ; il s'agit quelque part du «Name and Nature of Retranslation Studies», sans avoir la prétention programmatique et cartographique de l'étude de Holmes (1972). Il s'agissait tout de même pour Gambier d'esquisser les questions qui restaient à aborder pour

¹⁴ A. Berman, «La retraduction comme espace de la traduction», *Palimpsestes* 4, 1990, pp. 1–7, <<https://journals.openedition.org/palimpsestes/596>> [consulté le 01/06/2023].

¹⁵ *Ibidem*, p. 2.

¹⁶ P. Bensimon, «Présentation», *Palimpsestes* 4, 1990, pp. IX–XIII, ici p. X.

une étude systématique de la retraduction. Toutes les questions, ou presque, qui animeront le débat retraductologique y figurent déjà : périodicité, motifs, enjeux, caractéristiques communes, vieillissement, genres, y compris les cas particuliers des autoretraductions et des pseudo-retraductions.

Le texte de Gambier souligne combien les théories de la traduction de l'époque (Nida, Vermeer, Seleskovitch) « n'aident guère à comprendre, à expliquer le phénomène de la retraduction. Elles ignorent encore d'ailleurs les conditions et les contraintes d'une histoire de la traduction »¹⁷. Cette même critique avait été déjà avancée contre la cartographie de James Holmes, qui n'attribuait pas une place assez importante à l'histoire dans son schéma des Translation Studies (1972)¹⁸.

Gambier reviendra sur la question quinze ans plus tard, lors d'un colloque et d'un volume collectif que nous avons dirigé avec Peter Schnyder dans le cadre du réseau « La traduction comme moyen de communication interculturelle ». Dans son texte, Gambier propose une mise en perspective de l'hypothèse bermanienne, avec une meilleure prise en compte des conditions socioculturelles à la base des retraductions. Il prône également une ouverture des études retraductologiques aux textes non littéraires, qui étaient jusque-là restés à la marge de la plupart des études retraductologiques¹⁹, et propose une classification qui complète celle avancée par Pym en 1990, qui distinguait les retraductions actives (concurrentes sur le même marché) et passives (éloignées dans le temps)²⁰. Gambier propose de diviser les retraductions passives en retraductions délibérées (en réponse à des traductions lacunaires) et réinterprétations (sans connaissance ou consultation des traductions précédentes)²¹. L'effort cartographique et taxonomique vaut à Gambier une certaine reconnaissance dans la recherche sur la retraduction et nombreux seront les chercheurs qui suivront les pistes indiquées dans ses études, en faisant explicitement référence à ses indications théoriques.

HENRI MESCHONNIC ET LA POÉTIQUE DU RETRADUIRE

La retraduction occupe une place importante dans l'activité d'Henri Meschonnic, comme on peut le deviner dès l'introduction de son recueil de textes le plus connu, *Poétique du traduire* : « Poétique du traduire [...] Plutôt, presque, poétique

¹⁷ Y. Gambier, « La retraduction, retour et détour », *Meta* 39(3), 1994, pp. 413–417, ici p. 416.

¹⁸ A. Pym, *Methods in Translation History*, St. Jerome, Manchester 1998.

¹⁹ La seule exception notable était, à l'époque, la retraduction audiovisuelle : J.J. Zaro, F. Ruiz Noguera (dir.), *Retraducir, una nueva mirada*, Miguel Gómez Ediciones, Málaga 2007.

²⁰ Anthony Pym a suggéré une distinction entre retraductions actives (présentes en même temps sur le marché éditorial) et passives (éloignées dans le temps) dans son étude de 1998 (A. Pym, *op.cit.*).

²¹ Y. Gambier, « La retraduction : Ambiguïtés et défis », [dans :] E. Monti, P. Schnyder (dir.), *op. cit.*, pp. 29–48, ici p. 56.

du retraduire»²². Dans son texte «Pourquoi je retraduis la Bible?», la réponse ne se fait pas attendre, car il démarre son propos par une phrase qui résume bien l'esprit de ses écrits, et leur force polémique : «Je retraduis la Bible pour donner à entendre ce que toutes, je dis bien toutes, les autres traductions effacent [...] C'est pourquoi, poétiquement, autant que je peux, je retraduis»²³. Sa retraduction est ainsi fortement délibérée : il s'agit d'une retraduction contre les précédentes, non sans une veine polémique. L'accent est mis, comme souvent, sur le rythme, la prosodie, la poétique du texte : «c'est le rythme qui est le pourquoi. Le pourquoi et le comment. C'est pourquoi il faut retraduire. Le comment et le pourquoi sont inséparables. Mais le pourquoi commande le comment»²⁴. Ou encore :

«Retraduire ne change, ne transforme et n'est transformé que dans l'écoute du continu rythme et prosodie, le continu entre corps et langage, entre langue et pensée. Il n'a même que là sa justification. Sinon retraduire ne fait que recommencer ce que le signe fait depuis toujours, auquel cas on ne peut même pas parler d'un retraduire.»²⁵

On retrouve ici une attaque contre la pensée de la langue fragmentaire, discontinue, et la revendication d'une pensée capable de conceptualiser ce continu qu'est le texte, littéraire en particulier.

Un autre aspect important de la pensée retraductologique de Meschonnic est l'accent mis sur la réflexivité de la retraduction. Dans «Traduire : écrire ou désécrire», on lit :

«Retraduire suppose sans doute plus fortement encore une théorie d'ensemble que traduire ce qui n'a encore jamais été traduit. Quoique l'historicité même de tout acte de traduction fasse d'avance de tout traduire un traduire situé par l'histoire du traduire»²⁶.

Ce qui l'amène à évoquer la «traduction désécrivure» (la grande majorité des traductions, à son dire, quoi qu'en disent les défenseurs de la traduction comme réécrivure) : «La plupart, l'immensité des traductions sont des désécrivures. Et c'est pourquoi on dit, sans savoir ce qu'on dit, qu'elles vieillissent»²⁷. On retrouve ici, réarticulé, le concept bermanien de «grande traduction» et une tentative d'explication du supposé vieillissement des traductions, qui est souvent cité parmi les motifs principaux de la retraduction. À l'origine du phénomène du vieillissement, on trouverait ainsi la traduction-désécrivure, cette langue «mineure» des traduc-

²² H. Meschonnic, *Poétique du traduire*, Verdier, Paris 1999, p. 12.

²³ *Idem*, «Pourquoi je retraduis la Bible», [dans :] *Idem*, *Éthique et politique du traduire*, Verdier, Paris 2007, pp. 133, 140.

²⁴ *Idem*, «Le rythme, prophétie du langage», *Palimpsestes* 15, 2004, <<http://journals.openedition.org/palimpsestes/1567>> [consulté le 01/06/2023].

²⁵ *Ibidem*. On trouve les deux dernières citations aussi dans : H. Meschonnic, «Textes religieux en traduction : Dieu ou Allah», [dans :] *Éthique et politique du traduire*, Verdier, Paris 2007, pp. 130–131..

²⁶ *Idem*, «Traduire : écrire ou désécrire», [dans :] *Idem*, *Éthique et politique du traduire*, Verdier, Paris 2007, p. 70.

²⁷ *Ibidem*.

tions que la traductologie de corpus nous a confirmé être un trait récurrent dans la traduction littéraire²⁸, en ligne avec un des supposés universaux de la traduction qu'est la standardisation. Jean-Pierre Lefebvre évoque, quant à lui, une forme de désécriture particulière aux retraductions, qu'il qualifie de « distraduction »²⁹ : il s'agirait de la volonté de certains retraducteurs de traduire « différemment » pour se démarquer des traductions précédentes, sous l'influence de la peur du plagiat qui hante toute retraduction, ou bien sous l'impulsion de projets éditoriaux plus ou moins opportunistes (notamment lorsqu'un ouvrage tombe dans le domaine public).

BALLARD ET LA CONSTANCE DE LA RETRADUCTION

Si la perspective historique imprègne naturellement toute réflexion traductologique sur cette question, notamment à partir de Berman, c'est avec Michel Ballard qu'elle devient centrale dans l'analyse de la retraduction. Dans ses études historiques, Ballard est confronté à maintes reprises à la retraduction, au point d'identifier dans ce phénomène une des trois « constantes » de l'histoire de la traduction³⁰. Le concept affleure déjà dans son ouvrage *De Cicéron à Benjamin* (1992)³¹, mais c'est dans son *Histoire de la traduction* (2013) qu'il prend de l'ampleur, devenant le deuxième constat majeur d'un excursus dans quelques millénaires de traduction, tout de suite après le constat de l'importance de la traduction dans l'histoire. Une telle constante n'est pas sans faire scandale, car Ballard nous rappelle à juste titre comment « avec Jérôme, l'Occident chrétien découvre l'exégèse et surtout le scandale de la retraduction »³². Le scandale du relativisme dans la parole divine est sans doute à la base des reproches de saint Augustin, dont nous avons cité plus haut le passage où il exprimait d'abord le souhait que Jérôme abandonne son entreprise (qu'il qualifie de « son » œuvre et non pas de la parole de Dieu). En deuxième recours, si vraiment la pulsion traductrice ne pouvait pas

²⁸ À partir de Mona Baker, plusieurs recherches ont comparé, au sein d'une même langue, des corpus de littérature traduite et des corpus littéraires autochtones, finissant par observer moins de variété et de richesse lexicale dans les corpus traduits. Voir M. Baker, « Corpus Linguistics and Translation Studies : Implications and Applications », [dans :] M. Baker, F. Gill, E. Tognini-Bonelli (dir.), *Text and Technology. In Honour of John Sinclair*, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia 1993, pp. 233–250.

²⁹ J.-P. Lefebvre, « Retraduire », *Traduire* 218, 2008, p. 7, <<http://journals.openedition.org/traduire/891>> [consulté le 01/06/2023].

³⁰ M. Ballard, *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*, De Boeck, Bruxelles 2013, p. 209. Pour une étude plus approfondie de l'apport de Michel Ballard à la retraduction, nous renvoyons à notre étude de 2019 : E. Monti, « La traduction, une constante variable de l'histoire de la traduction », [dans :] C. Wecksteen-Quinio, M. Mariaule et L. D'hulst (dir.), *Hommage à Michel Ballard*, Artois Presses Université, Arras 2019, pp. 131–141.

³¹ M. Ballard, *De Cicéron à Benjamin*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille 1992, p. 268.

³² *Idem*, *Histoire de la traduction, op. cit.*, p. 26.

être réprimée (comme il devait le pressentir), il lui suggérerait d'opter pour une édition « philologique », qui n'aurait pas l'ambition de remplacer l'autorité précédente (celle de la *Septuaginta*), mais plutôt de dialoguer avec celle-ci³³, ce qui aurait de facto rendu la nouvelle version inutilisable en soi.

Ce rappel du relativisme et des questions de réception que la retraduction soulève dans la critique et dans la communauté des lecteurs est essentiel pour comprendre les controverses liées à cette constante de l'histoire de la traduction.

ANNIE BRISSET ET ISABELLE COLLOMBAT : REPENSER LES CATÉGORIES DANS L'ÂGE DE LA RETRADUCTION

La dimension historique mise en avant par Berman et Ballard est aussi à la base de la réflexion d'Annie Brisset qui, en 2004, dans le deuxième numéro de *Palimpsestes* consacré à la thématique, voit dans cette dimension les raisons du retard traductologique sur la question :

On peut s'étonner que le phénomène si fréquent de la retraduction ait donné lieu à une réflexion critique somme toute assez mince. Cette carence reflète, semble-t-il, l'absence d'une réflexion sur le *travail de l'histoire* (au sens de Gadamer) dans le champ propre de la traductologie³⁴.

La retraduction est en effet un phénomène qui inscrit naturellement l'histoire dans l'acte traductif ; or, la « contextualisation historique » de tout jugement sur la traduction n'était pas encore pratique courante. L'étonnement de Brisset vient du fait qu'il s'agit d'un phénomène « ancien, fréquent et polymorphe » et d'un sujet d'étude extrêmement fécond, car, comme elle le rappelle, « [la retraduction] conduit à interroger quelques-unes des croyances qui organisent la pensée du traduire : vérité de l'original, conception déréalisée de son interprétation (c'est-à-dire coupée des réalités historiques), schéma téléologique de sa re-production... »³⁵. Brisset invite à dépasser le schéma téléologique classique de la retraduction comme pulsion vers le progrès et à sortir de la logique temporelle, qui ordonnerait toutes les autres catégories d'analyse de la question. Elle suggère ainsi de laisser davantage d'espace dans la réflexion à une perspective synchronique, « de simultanéité », pour mieux saisir les relations et interactions qui produisent une retraduction et faire « émerger l'acte cognitif, l'acte de créativité du traducteur »³⁶. La retraduction ne serait pas à penser comme un espace d'accomplissement (et donc de perfectionnement ou d'échec, dans le sillage de Berman), mais de représentation, qui assume son inachèvement et dégage ainsi un potentiel retra-

³³ Voir note 8.

³⁴ A. Brisset, « Retraduire ou le corps changeant de la connaissance : sur l'historicité de la traduction », *Palimpsestes* 15, 2004, pp. 39–67.

³⁵ *Ibidem*, p. 53.

³⁶ *Ibidem*, p. 65.

ductif. Par ailleurs, s'appuyant sur la genèse de *The Origin of Species* de Darwin, elle montre combien la stabilité que l'on attribue traditionnellement à l'original est parfois illusoire.

Isabelle Collombat, quant à elle, remarque l'amplitude que le phénomène prend à partir des années 1990, avec une « vague universelle de retraductions »³⁷ qui attire de plus en plus d'attention dans l'espace littéraire. Collombat inscrit cette vague à la fin du « court XX^e siècle » (Hobsbawm) et y voit le début d'une nouvelle ère, après l'« âge de la traduction » (étiquette attribuée par Edmond Cary au XX^e siècle). Même si l'étude évoque plusieurs cas récents de retraductions (vers le français), elle ne fournit pas de chiffres bibliométriques qui justifient un tel essor. Mais au-delà des chiffres, Collombat souligne que cette vague semble aussi imposer de nouvelles motivations et de nouveaux postulats, qui deviennent par ailleurs de plus en plus variés et conscients, avec la libération de la parole des retraducteurs.

EXPLORATIONS DANS LES SUBJECTIVITÉS

Un des concepts les plus féconds dans les études récentes sur la retraduction a été la question de la subjectivité, qui semble être un des traits essentiels de cette opération de réécriture. En 2007, Elżbieta Skibińska³⁸ voit dans la retraduction l'espace de manifestation de la subjectivité du traducteur, ouvrant la voie à des études qui insistent sur cet aspect intrinsèque de la retraduction³⁹. La retraduction, par sa nature superfétatoire, conduit naturellement à réfléchir au rôle de ses initiateurs, les retraducteurs, qui se retrouvent mis en avant dans le rapport complexe qu'ils entretiennent avec les auteurs et leurs prédécesseurs. Tiphaine Samoyault parle à ce sujet de la retraduction comme d'une « polytraduction »⁴⁰, même lorsqu'elle est individuelle, car elle sort de la relation duelle traditionnelle entre auteur et traducteur. Un numéro (bilingue) de *TTR* (à paraître en 2024, sous la direction de Carole Fillière et Enrico Monti) se penche sur la question de l'expression de la subjectivité dans le cas particulier de la retraduction collective⁴¹.

³⁷ I. Collombat, « Le XXI^e siècle : l'âge de la retraduction », *Translations Studies in the New Millennium II*, 2004, pp. 1–15, ici p. 13.

³⁸ E. Skibińska, « La retraduction, manifestation de la subjectivité du traducteur », *Doletiana* 1, 2007, p. 1–10.

³⁹ Le concept de « voix » est exploré par exemple dans le numéro thématique de *Target Voice in Retranslation* en 2015.

⁴⁰ T. Samoyault, « Retraduire Joyce », [dans :] R. Kahn, K. Seth (dir.), *La Retraduction*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre, Rouen 2010, p. 233.

⁴¹ *TTR : Traduction, terminologie, rédaction* 37(2), 2024, le numéro intitulé *La subjectivité dans la retraduction à plusieurs / Subjectivity in Collaborative Retranslation* (à paraître).

UN ÉLAN FRANCOPHONE ?

En ligne avec la thématique du numéro de la revue, nous avons essayé dans ces pages de retracer les grandes étapes d'une pensée francophone sur la retraduction. Il s'agit d'un parcours forcément sélectif, qui vise à dégager un filon francophone de recherche, sans vouloir pour autant juxtaposer une traductologie francophone à une traductologie anglophone. Une telle opposition serait par ailleurs tout aussi stérile que vide de sens, si l'on pense aux contacts et aux échanges au sein de la communauté traductologique internationale, ou encore au fait que plusieurs auteurs cités (Gambier et Brisset notamment) ont beaucoup écrit en anglais aussi.

Ce qu'on peut observer, c'est que la traductologie d'expression française s'est emparée rapidement de la thématique de la retraduction et en a fait, à partir des années 1990, et surtout dans les années 2010, un domaine de recherche à part entière, comme en témoigne la pléthore de publications sur cette question. La présence importante de la traductologie francophone dans ce domaine est d'ailleurs reconnue aussi dans les études anglophones sur la retraduction, qui commencent à paraître, nombreuses, vers le milieu des années 2010⁴². Une telle pléthore de publications en français est d'autant plus surprenante si on la compare à la présence, de plus en plus écrasante, des études anglophones en traductologie à l'échelle internationale. Pourquoi donc la traductologie francophone s'est-elle emparée de cette question ?

Antoine Berman a eu sans doute une influence importante sur le développement de la réflexion⁴³, grâce notamment à l'hypothèse controversée qu'il a lancée et qui a eu pour effet de déclencher le débat, en offrant aux chercheurs un postulat à corroborer (ou plus souvent à démentir) avec des études de cas. L'héritage de Berman est à chercher aussi, et plus largement, dans l'attention qu'il a portée à la constitution d'une histoire de la traduction, « première tâche d'une théorie moderne de la traduction » (Berman 1984). Comme le souligne Annie Brisset, le travail de l'histoire n'a pas été une des prérogatives de la traductologie à ses débuts, et quelques figures clés du panorama francophone (dont Berman, mais aussi Ballard, Christian Balliu, Lieven D'hulst) ont été capitales dans l'établissement

⁴² On remarquera en particulier la monographie de Susan Deane-Cox de 2014 (*Retranslation. Translation, Literature and Reinterpretation*, London, Bloomsbury) et le numéro monographique de la revue *Target* intitulé *Voice in Retranslation* (vol. 27(1), 2015, dir. C. Alvstad, A. Assis Rosa), ou encore une série de publications issues du réseau *Retranslation in Context* à partir aussi des années 2015. Il y a évidemment des articles ou chapitres sur cette thématique (par Pym et Venuti, entre autres) avant cette date, mais aucune étude systématique de la question d'une certaine ampleur qui ait un fort impact sur le débat traductologique.

⁴³ La revue bilingue *Parallèles* vient de consacrer à la retraduction un numéro monographique sous la dir. de K. Peeters, P. Van Poucke (vol. 35(1), 2023) qui porte comme titre *Retranslation, thirty-odd years after Berman*, <<https://www.paralleles.unige.ch/files/4516/8051/1628/Paralleles-35-1.pdf>> [consulté le 01/06/2023]. Sur l'impact de Berman, au-delà du domaine de la retraduction, voir aussi l'article de Kristiina Taivalkoski-Shilov dans ce numéro.

d'une historiographie de la traduction, qui a débouché sur la monumentale *Histoire des traductions en langue française (HTLF)*, coordonnée par Yves Chevrel et Jean-Yves Masson (en 4 volumes, 2015–2019).

Il ne faut pas non plus négliger le rôle de la revue *Palimpsestes* et de ses directeurs dans l'analyse de la thématique de la retraduction, grâce aux deux numéros thématiques que la revue y a consacrés, avant toute autre revue de traductologie (numéros 4 [1990] et 15 [2004], à 15 ans de distance)⁴⁴. Par ailleurs, on remarquera que, dans les deux numéros de la revue, la parole est donnée aussi, dès le début, aux retraducteurs eux-mêmes. Peut-être qu'une vague de retraductions en France à cette époque (observée par Collombat) a favorisé l'approfondissement d'une question qui commençait à gagner la scène publique, grâce aussi à la prise de parole des retraducteurs, traditionnellement plus loquaces que les traducteurs. Tous ces éléments ont contribué à la fortune de la thématique, qui a fait par la suite l'objet d'une série de colloques ou de séminaires dans le sillage de celui de Paris de 2000, à l'origine du deuxième numéro de *Palimpsestes* : Rouen 2006, Nantes 2006–2008, Mulhouse 2009, Paris 2011, Toulouse 2021. Ces rencontres ont donné vie à plusieurs volumes collectifs⁴⁵, qui ont contribué à alimenter la réflexion et à faire de la retraduction un domaine d'étude qui, plus de trente ans après Berman, ne semble pas avoir perdu de son intérêt, ni épuisé ses multiples facettes.

RETRANSLATION, OR THE HISTORICITY OF TRANSLATIONS: A FRENCH MOMENTUM?

Abstract

Our paper aims to revisit retranslation studies through a few key figures from the French-speaking world. Interestingly enough, almost all the major figures in francophone translation studies have dealt with this topic. Berman opened the way by seeing retranslation as a space for translation's fulfilment. Meschonnic proclaimed: "as much as I can, I retranslate". Ballard identified it as one of the constant elements in the history of translation, while Gambier was the first to outline a map of retranslation studies. In the 2010s, retranslation has become a major research topic in translation studies, and francophone translation studies have been a driving force behind it.

Keywords: retranslation, history of translation, Francophone, retranslation studies.

Mots-clés : retraduction, histoire de la traduction francophone, retraductologie.

⁴⁴ *Retraduire* sous la dir. de P. Bensimon et C. Didier (*Palimpsestes* 4, 1990) et *Pourquoi donc retraduire ?* sous la dir. de P. Bensimon et D. Coupaye (*Palimpsestes* 15, 2004).

⁴⁵ Voici les volumes collectifs issus de ces échanges, dans leur ordre de parution : R. Kahn, C. Seth (dir.), *La Retraduction*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen 2010 ; E. Monti, P. Schnyder (dir.), *Autour de la retraduction*, Paris, Orizons, 2011 ; Ch. Lombez (dir.), *Retraductions. De la Renaissance au XXI^e siècle*, Éditions Cécile Defaut, Nantes 2011 ; J-P. Courtois (dir.), *De la Retraduction*, La lettre volée, Bruxelles 2014.